

PREFECTURE DE LA SAVOIE
Service de la coordination des politiques publiques

**COMMISSION DEPARTEMENTALE DE LA NATURE, DES
PAYSAGES ET DES SITES**

**FORMATION SPECIALISEE
UTN**

**Compte-rendu de la
réunion du 26 juin 2019**

La Commission départementale de la nature, des paysages et des sites, siégeant en formation spécialisée «UTN» s'est réunie en Préfecture le 26 juin 2019, sous la présidence de **Monsieur Molager, Secrétaire Général**.

■ **Assistaient à cette réunion :**

- **M. FOURNIER, M. STOZICKY**, représentant le directeur de la DDT
- **M. BLANC-GONNET**, représentant le directeur de la DDCSPP
- **M. CANNELLA**, Fédération de Savoie pour la pêche et la protection du milieu aquatique
- **M. COLLAS**, FRAPNA Savoie
- **M. DANIS**, maire délégué de Villarlurin
- **M. DE GUILLEBON**, Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN)
- **M. DE THIERSANT**, Domaines Skiabls de France
- **M. ETIEVENT**, Syndicat national des moniteurs de ski français
- **M. EXCOFFON**, représentant la Chambre de commerce et d'industrie
- **M. FATIGA**, Syndicat général des transports des remontées mécaniques et services des pistes des Alpes du nord-CGT
- **M. NEIRINCK**, Moutain Wilderness
- **M. PLAZE**, FFCAM
- **M. VAIRETTO**, Conseiller départemental

■ **Membres excusés :**

- **Mme GIORIA**, Vice-présidente de la communauté d'agglomération Arlysère
- **M. GIRAUDY**, Vice-Président de la communauté de communes Haute-Tarentaise
- **M. GRANGE**, Conseiller départemental
- **Mme SAVIGNY**, Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc
- **M. le directeur de la DDFIP**

■ **Membre ayant donné mandat :**

- **M. PICOLLET** donne mandat à **M. DANIS**, maire délégué de Villarlurin
- **M. FRANCON, DREAL**, donne mandat à la DDT

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE LA NATURE, DES PAYSAGES ET DES SITES

Séance du 26 juin 2019


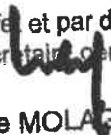
ordre du jour

<i>DOSSIER SOUMIS A EXAMEN</i>	<i>RAPPORTEUR</i>	<i>Horaires</i>	<i>Personnes invitées</i>
FORMATION UTN			
Dossier n°1 : PLU arrêté de la commune de Valmeinier intégrant une UTN locale relative au projet d'hébergement touristique sur le secteur « Saussette Sud »	DDT M. Antoine STOZICKY	14h45 Dossier 15 mn	

Dossier n° 2 : PLU arrêté de la commune de Les Avanchers-Valmorel intégrant deux UTN relatives aux projets d'hébergements touristiques sur le secteur du Pré (OAP n°3) et sur le secteur des Lanchettes (OAP n°5)	DDT Mme Stéphanie DELFAU	15h00 Dossier 20 mn	
--	---------------------------------------	-------------------------------	--

FICHE SIMPLIFIEE
DOSSIER CDNPS

Formation U.T.N.

INTITULE DU DOSSIER	Commune de VALMEINIER Projet de révision du PLU portant une UTN locale à vocation d'hébergement touristique sur le secteur de la Saussette (11 700 m ² de surface de plancher sur un terrain de 2,25 ha)
NOM DU RAPPORTEUR	DDT - SPAT : Antoine STOZICKY
DATE DE LA CDNPS	26/06/19
VOTE	Avis favorable sous réserve : 1° de la réalisation d'une évaluation environnementale intégrée au PLU 2° de la prise en compte du logement des saisonniers dans le cadre à minima du projet 3° de la démonstration de l'adéquation besoins/ressources en eau potable et en assainissement 4° d'une amélioration des principes d'insertion paysagère et architecturale dans l'OAP 5°- de la mise en cohérence du règlement et de l'OAP, notamment sur les stationnements, les hauteurs, les performances énergétiques et l'obligation d'une opération d'aménagement d'ensemble sur la totalité de la zone 6° de la mise en place de mesures agricoles compensatoires pour le présent projet et également pour la piste de luge et la retenue collinaire dont les emplacements seront à préciser dans le PLU. Vote : 4 contre, 0 abstention, 13 pour
ECHANGES (ne rien remplir en cas de vote unanimement favorable)	Les échanges ont porté sur : - l'offre de logement pour les saisonniers et l'offre de logements à coût raisonnable pour les résidents permanents - le rappel de l'autorisation UTN Sandonières et le lien avec le projet de la Croix du Sud inscrit dans le SCOT - les impacts agricoles et la nécessaire identification des projets de luge et retenue collinaire.
SIGNATURES	Rapporteur : Antoine STOZICKY Le chef de service planification et aménagement des territoires  Luc FOURNIER Président : Pierre MOLAGER Pour le Préfet et par délégation, Le secrétaire général  Pierre MOLAGER

and opportunity to insert a word
from the dictionary.

5/17/94 A.K.H. email